

**A.P.P.O.**  
**Association pour la Promotion des Protéagineux et des Oléagineux**  
**Les huiles, les protéines végétales et l'énergie issue du colza**

Gembloux Agro-Bio Tech – Université de Liège  
Passage des Déportés, 2 - 5030 GEMBLoux  
Tél/fax : 081/62.21.37 - e-mail : [appo.gembloux@ulg.ac.be](mailto:appo.gembloux@ulg.ac.be) - [www.appo.be](http://www.appo.be)

Gembloux, le 27 septembre 2011

**AVERTISSEMENT COLZA**

**L'été indien : les altises actives en colza !**

Depuis quelques jours, la hausse des températures diurnes et nocturnes favorise l'activité des altises. Au travers du réseau de piégeage du colza rassemblant des observateurs de l'APPO, du CADCO, du CARAH, du CPL-Végémar, du CRA-W, de la DGARNE-Vulgarisation et de l'OPA de Ciney, et couvrant les différentes régions de production du colza, on observe une hausse du nombre d'insectes capturés dans les pièges jaunes installés dans 27 champs de colza.

Malgré ce réchauffement, le nombre de captures cumulées sur ces derniers jours est variable selon les endroits. La situation est très calme à Gembloux, Boignée, Anthée, Seny, Verlaine et Waremme. Une augmentation est remarquée à Jamiolle, Saint-Marc, Chevetogne et Floreffe, avec des captures comprises entre 10 et 25 altises. Une hausse plus sensible est constatée à Denée, Ermeton-sur-Biert, Onhaye, Givry, Clermont, Crupet et Fosses-la-Ville, où de 25 à 50 altises par piège ont été relevées.

Les morsures provoquées par ces adultes sont faciles à observer sur les cotylédons et les jeunes feuilles. Ainsi dans plusieurs parcelles, plus de 80 % des plantes présentent des morsures d'altises ; il s'agit des parcelles situées à Falaën, Biesmerée, Ath, Onhaye et Ermeton-sur-Biert. De la levée au stade 3 feuilles, le colza est très vulnérable aux dégâts sur feuilles. Lorsque le colza présente plus de 3 feuilles, ce qui est le cas actuellement, le danger pourra venir des pontes réalisées par les altises adultes, car les œufs déposés à la base des plantes vont évoluer en larves qui se cacheront à l'intérieur des plantes de colza pour y passer l'hiver.

Vu les prévisions météorologiques très favorables pour les prochains jours, une intervention insecticide peut se justifier dans les champs où plus d'une plante sur deux présente des morsures d'altises et où le nombre de morsures a tendance à augmenter. Avant tout traitement, l'observation de chaque parcelle est impérative.

La surveillance doit être maintenue car les températures actuelles supérieures aux normales saisonnières peuvent faciliter le déplacement des altises par vols sur de grandes distances ou par sauts au sein des parcelles.

Christine Cartryse, APPO, Centre Pilote CePicOP  
Michel Deproft, Expert scientifique CRA-W

Les grosses altises présentent un corps brillant noir avec des reflets bleu métallique sur le dos, et peuvent mesurer de 3,5 à 5 mm ; les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont brunes. Les petites altises présentent une plus petite taille.

Ces insectes peuvent pondre à la base des plantes, dans les pétioles des feuilles, à l'automne. Les larves passent par le cœur des plantes au stade rosette et sont protégées en hiver ; elles peuvent perturber la croissance du colza au printemps, lors d'attaques importantes. Pour limiter les pontes, la lutte passe par la destruction des adultes à l'automne.

Avant tout traitement insecticide, il convient de vérifier la présence des insectes et des dégâts de morsures.

### **COLZA : INSECTICIDES AGREES contre les altises en Belgique (Situation au 27/09/2011) :**

<b>Matières actives et concentration</b>	<b>Produits commerciaux</b>	<b>N° agréation</b>	<b>Doses produit/ha</b>	<b>Firmes</b>	<b>Formulation</b>
cyfluthrine 50 g/l	BAYTHROID EC 050	7433/B	0,3 l	Protex/Belchim	EC
λ-cyhalothrine 100 g/l	KARATE ZEON	9231/B	0,0625 l	Syngenta	CS
	NINJA	9571/B	0,0625 l	Syngenta	CS
λ-cyhalothrine 50 g/l	RAVANE 50	9647/B	0,125 l	Globachem	EC
	LAMBDA 50 EC	9749/B	0,125 l	Sparta	EC
α-cyperméthrine 50 g/l	FASTAC	8958/B	0,1 l	Basf	EC
zéta-cyperméthrine 100 g/l	FURY 100 EW	8476/B	0,075 l	Belchim	EW
	MINUET	9636/B	0,075 l	FMC Chemical	EW
cyperméthrine 100 g/l	CYTOX	8653/B	0,25 l	Protex/Belchim	EC
deltaméthrine 25 g/l	DECIS EC 2,5	7172/B	0,2 l	Bayer CropScience	EC
	PATRIOT	9207/B	0,2 l	Bayer CropScience	EC
	SPLENDID	9627/B	0,2 l	Bayer CropScience	EC

CS = Suspension de capsules  
EW = Emulsion de type aqueux

EC = Concentré émulsionnable  
SC = Suspension concentrée

Les produits à base de bifenthrine (TALSTAR 8 SC (8080/B), BISTAR (9368/B), MULTISTAR 80 SC (9543/B), STARION 80 SC (9544/B)) ne peuvent plus être utilisés depuis le 30/05/2011, car leur agréation a été retirée. Ces produits seront à remettre lors d'une prochaine collecte organisée par Phytophar-Recover.

Il faut noter également que certains insecticides sont agréés sur méligèthes en colza, mais pas sur altises. Il s'agit des produits suivants : SUMI ALPHA, MAVRIK 2F, BISCAYA 240 OD et BULLDOCK 25 EC.

Pour tout renseignement complémentaire, l'A.P.P.O. reste à votre disposition.

Pour l'A.P.P.O.,  
Ir. VERHAEGHE-CARTRYSSE Ch.



Avec le soutien financier de la DGARNE de la RW –  
Développement et Vulgarisation – Centre Pilote CePiCOP